

# La Bell Nouvelle

## MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal.

Quelle belle année nous avons eue! Un 100<sup>e</sup> extraordinaire où retrouvailles, fierté collective et l'amour de notre milieu furent exprimés de belles façons. Merci aux nombreux visiteurs, aux bénévoles, à l'organisation et merci à vous citoyens de Senneterre qui avez été des hôtes exemplaires. C'est en juillet 2024 que nous nous retrouverons tous ensemble pour de grandes retrouvailles quinquennales. Préparez-vous, la visite risque de revenir plus tôt que prévu!

Avec l'année qui se termine, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente période des Fêtes remplies de joie et de belles rencontres en famille et entre amis. Que 2020 soit pour vous une année où santé et bonheur seront au rendez-vous!

Bonne lecture,

Jean-Maurice Matte, maire

### *Conseil municipal 2017-2021*

*De gauche à droite : Nathalie-Ann Pelchat, René Paquin, Francine Trottier, Jean-Maurice Matte (assis), Louise Allaire, Sylvain Moreau et Steve Chouinard.*



## OFFREZ L'ACHAT LOCAL EN CADEAU!

La période des Fêtes est le moment par excellence pour offrir à votre famille ou à vos employés des chèques-cadeaux du Regroupement commercial de Senneterre. Ces bons d'achat échangeables chez nos commerçants d'ici font toujours plaisir et permettent de participer à l'économie d'ici! Disponibles au bureau de la Corporation de développement économique situé à l'hôtel de ville de Senneterre.



## CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE



L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) a tenu son 76<sup>e</sup> congrès annuel à Senneterre le 22 novembre dernier. Ce sont plus de 200 personnes qui se sont réunies à l'École secondaire La Concorde pour échanger sur les enjeux forestiers actuels ainsi que ceux à venir. En soirée, l'AFAT a tenu un « garden cocktail » pour souligner les 100 ans de Senneterre, ville à vocation forestière. Nous tenons à remercier l'AFAT d'avoir tenu son congrès chez nous et merci à tous ceux qui ont rendu cet événement possible!

## FINALISTES DES MILLENIUMS 2020

Nous connaissons maintenant les finalistes de l'édition 2020 du Gala entrepreneurial Les Milleniums, présenté par Desjardins. Voici les nommés dans chacune des catégories :

### Entrepreneur de l'année – petite entreprise, présenté par Emploi-Québec :

- Domaine du Lac Parent
- Publicité Marie C

### Entrepreneur de l'année – moyenne entreprise, présenté par Hydro-Québec :

- Stéréo Plus
- Taxi Roy
- Ultramar Sélection Plus

### Entrepreneur de l'année – grande entreprise, présenté par le ministère de l'Économie et de l'Innovation :

- P.L.C. inc.
- Transport Allaire

### Implication sociale, présentée par la Commission scolaire de l'Or-et-des-bois :

- Centre d'entraide et d'amitié autochtone
- Fonds des partenaires
- Maison de la famille

### Projet d'exception – OBNI, présenté par la MRC de La Vallée-de-l'Or :

- Le Bécard de Senneterre
- Parcours Ninja du CPE Bout'Chou et Casse-Cou
- Senneterre à pied

### Efforts ICI en environnement, présenté par la MRC de La Vallée-de-l'Or :

- Produits forestiers Résolu
- Senneterre à pied
- Stéréo Plus

La soirée aura lieu le samedi 11 janvier 2020, à partir de 17 h à l'École secondaire La Concorde. Pour effectuer votre réservation, veuillez communiquer avec nous au 819 737-2296, poste 233. Le tarif est de 75 \$ par personne (membre de la CDE) et de 85 \$ par personne pour les non-membres. Veuillez noter qu'une table peut accueillir huit personnes.

## BUDGET 2020

Le budget 2020 et le programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 de la Ville de Senneterre seront adoptés au cours de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu le 16 décembre 2019 à 20 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 551, 10<sup>e</sup> Avenue à Senneterre.

## MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

La *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne. Le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale et il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité. C'est pourquoi la Ville de Senneterre appuie les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

## ENTENTE DE DÉLÉGATION D'ÉVALUATION FONCIÈRE

La Ville de Senneterre accepte de conclure une entente de délégation de compétence en matière d'évaluation foncière en faveur de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or.

Par cette entente, la Ville fera des économies substantielles au niveau des coûts et offrira un service de proximité.

## INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La Ville entend installer en 2020 une borne de recharge électrique dans le stationnement de l'hôtel de ville, projet qui est fait en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue et Hydro-Québec.

## APPUI À LA VILLE DE LEBEL-SUR-QUÉVILLON POUR LA DESSERTE EN TÉLÉPHONIE CELLULAIRE

Lors de la séance du 18 novembre dernier, la Ville de Senneterre a accordé son appui à la Ville de Lebel-sur-Quévillon dans leur demande d'inclure à court terme la desserte en téléphonie cellulaire dans les priorités gouvernementales et d'assurer ainsi une sécurité optimale à tous les usagers des routes régionales 113 et 167 lesquelles relient les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay Lac-Saint-Jean et du Nord-du-Québec.

## CONSTRUCTION D'UN GARAGE POUR LE TRANSPORT COLLECTIF BELL

Le Transport collectif Bell procède présentement à la construction d'un garage annexé au garage municipal afin d'abriter ses autobus.

## DON AUX ORGANISMES

Lors de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2019, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 300 \$ à M. Clément Pilote, grand chevalier des Chevaliers de Colomb (à gauche).



Lors de la séance du conseil municipal du 18 novembre 2019, le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte (à droite), est fier de remettre un chèque de 200 \$ à Mme Murielle LeBouthillier (à gauche) et Mme Laurentienne Blais (au centre), représentantes de l'Équipe de la joie.

## EMPLOYÉS MUNICIPAUX

En août et octobre 2019, le conseil a accordé la permanence à Mme Mel-Annie Paquin au poste de responsable de l'urbanisme et à M. Mathieu St-Pierre au poste de responsable en aqueduc et égout. Également, en novembre dernier, le conseil municipal a nommé M. Félix Leblond au poste de directeur des loisirs, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> février 2019. Il occupait depuis juillet 2014 le poste de coordonnateur des loisirs.

Félicitations à tous!

## FRESQUE AU MONT-BELL

La Ville de Senneterre a dévoilé au public la fresque au Mont-Bell le 27 septembre dernier.

Dans le cadre des festivités entourant le 100<sup>e</sup> anniversaire, le conseil municipal souhaitait aménager et développer le sommet du Mont-Bell pour en faire un lieu attrayant pour la population et les visiteurs. Plusieurs milliers de dollars ont été investis pour restaurer le belvédère existant, aménager un sentier qui descend dans la montagne, installer des tables de pique-nique, des bancs de parc, ainsi que des photos anciennes. La fresque, illustrant la station des Forces armées canadiennes lors de son apogée, qui surplombe la ville au loin, s'avère l'élément majeur de cette revitalisation.

Également, la Ville de Senneterre a installé un système de caméra qui vous permet de voir en temps réel le coucher de soleil à partir du sommet du Mont-Bell. Voici l'adresse Internet :

[https://www.ville.senneterre.qc.ca/TOURISME/CAMERAS\\_PUBLIQUES](https://www.ville.senneterre.qc.ca/TOURISME/CAMERAS_PUBLIQUES)



*Photo de la conférence de presse dévoilant la fresque du Mont-Bell au public*



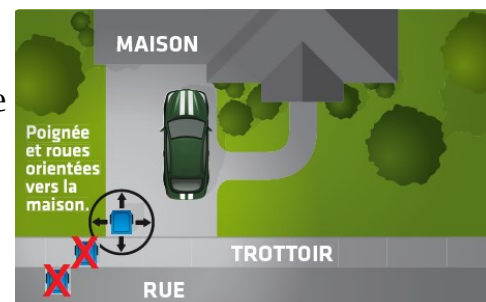
## DÉNEIGEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

La neige déblayée doit demeurer sur votre terrain. Il est **interdit** de la pousser dans la rue, sur le trottoir, dans la ruelle ou toutes autres places publiques ou cours d'eau.

Les propriétaires de terrains situés sur des coins de rue doivent porter une attention particulière à leur dépôt de neige. Afin de garder une bonne visibilité aux intersections et prévenir les accidents, il faut s'assurer que la hauteur du dépôt n'excède pas 0,9 mètre au coin de la rue.

## POSITIONNEMENT DE VOS BACS

Voici une illustration démontrant le bon positionnement de vos bacs afin de ne pas nuire au déneigement des rues.



## STATIONNEMENT DE NUIT INTERDIT

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur les tronçons de rues suivants du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril inclusivement, entre 3 heures et 7 heures :

- 3<sup>e</sup> Rue Ouest, entre la 9<sup>e</sup> Avenue et la 14<sup>e</sup> Avenue;
- 4<sup>e</sup> Rue Ouest, entre l'extrémité sud de cette rue et la 11<sup>e</sup> Avenue;
- 5<sup>e</sup> Rue Ouest, entre la 9<sup>e</sup> Avenue et la 11<sup>e</sup> Avenue;
- 6<sup>e</sup> Rue Ouest, de l'entrée sud de la Ville jusqu'à la 7<sup>e</sup> Avenue;
- 7<sup>e</sup> Avenue, entre la 6<sup>e</sup> Rue Ouest et la 4<sup>e</sup> Rue Ouest;
- 9<sup>e</sup> Avenue, entre la 3<sup>e</sup> Rue Ouest et la 5<sup>e</sup> Rue Ouest;
- 10<sup>e</sup> Avenue, de l'entrée ouest de la Ville jusqu'à la rue Principale;
- 11<sup>e</sup> Avenue, entre la 3<sup>e</sup> Rue Ouest et la 5<sup>e</sup> Rue Ouest;
- 12<sup>e</sup> Avenue, entre la 2<sup>e</sup> Rue Ouest et la 3<sup>e</sup> Rue Ouest;
- 14<sup>e</sup> Avenue, de l'entrée nord de la Ville jusqu'à la 3<sup>e</sup> Rue Ouest;
- Rue de la Clinique, en entier;
- Rue Principale, entre la 10<sup>e</sup> Avenue et la 14<sup>e</sup> Avenue.



Respectez la signalisation pour éviter de recevoir un constat d'infraction!

## HORAIRE DES FÊTES DE L'HÔTEL DE VILLE

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du **24 décembre 2019 au 2 janvier 2020** inclusivement. Pour toute urgence, contactez le cellulaire 819 856-1991.

*Joyeuses fêtes!*





## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

## CONSEILS POUR LE TEMPS DES FÊTES



### ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendies.



### LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



### BOUGIES

- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.



### CUISINE DES FÊTES

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent.
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



### BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.



### RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



### APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.



### SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)

## HORAIRE DES FÊTES DU CENTRE SPORTIF ANDRÉ-DUBÉ

|                                |                                                       |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------|
| 21 décembre 2019 :             | Patinage libre 12 h à 13 h 30 possibilité de location |
| 22 décembre 2019 :             | Patinage libre 11 h à 13 h 00 possibilité de location |
| 23 décembre 2019 :             | Patinage libre 14 h à 15 h possibilité de location    |
| 24 décembre 2019 :             | <b>Fermé</b>                                          |
| 25 décembre 2019 :             | <b>Fermé</b>                                          |
| 26 décembre 2019 :             | Patinage libre 14 h à 15 h possibilité de location    |
| 27 décembre 2019 :             | Patinage libre 14 h à 15 h possibilité de location    |
| 28 décembre 2019 :             | Patinage libre 17 h à 19 h possibilité de location    |
| 29 décembre 2019 :             | Patinage libre 14 h à 15 h 30 possibilité de location |
| 30 décembre 2019 :             | Patinage libre 14 h à 15 h possibilité de location    |
| 31 décembre 2019 :             | <b>Fermé</b>                                          |
| 1 <sup>er</sup> janvier 2020 : | <b>Fermé</b>                                          |
| 2 janvier 2020 :               | <b>Fermé</b>                                          |
| 3 janvier 2020 :               | Ouvert avec la possibilité de faire des locations     |

### LOCATION DE GLACE

**Enfants : 44,00 \$/heure (17 ans et moins)**

**Adultes : 95,00 \$/heure (18 ans et plus)**

**Familles : 60,00 \$/heure**

Pour ceux qui souhaitent louer la glace, il sera possible de réserver au cours de ces journées, soit avant ou après les heures de patinage libre. Pour faire des réservations, les gens doivent se présenter sur place lors du patinage libre ou réserver par téléphone avant le 21 décembre 2019.

Communiquez avec M. Félix Leblond, directeur des loisirs, au 819 737-2296, poste 521, ou par courriel [fleblond@ville.senneterre.qc.ca](mailto:fleblond@ville.senneterre.qc.ca) pour plus d'information ou pour réserver.

***Joyeux temps des fêtes!***



## VERNISSAGE DE MME LINE PÉPIN LE VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019

Pour clore le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Senneterre, Mme Line Pépin, artiste et bachelière en enseignement des arts, exposera dans la salle du conseil de la Ville de Senneterre du 13 décembre 2019 au 5 janvier 2020 une nouvelle édition de « Panaches insolites », agrémentée d'un air du temps des Fêtes.

Toute la population est invitée au vernissage qui aura lieu le vendredi 13 décembre 2019 sous la forme d'un 5 à 7 à l'hôtel de ville.

### GLISSADE

Le Service des loisirs de la Ville de Senneterre vous informe qu'il sera encore possible de glisser à côté du stationnement de l'aréna. Cette activité demeure l'occasion parfaite de venir en famille ou entre amis pour profiter de cette activité de glisse gratuitement.



### L'ABONNEMENT GRATUIT À LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE SE POURSUIT!

À l'occasion du 100<sup>e</sup> de Senneterre et afin de souligner ce grand moment, la Bibliothèque intermunicipale offre gratuitement les abonnements en 2019. Étant donné le succès occasionné par la gratuité des abonnements, le conseil municipal est heureux d'annoncer que la gratuité des abonnements se prolonge pour toute l'année 2020.

Profitez-en!

| BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| Heures d'ouverture           |                                     |
| <b>Lundi</b>                 | 18 h 30 à 20 h 30                   |
| <b>Mardi</b>                 | 13 h 30 à 17 h                      |
| <b>Mercredi</b>              | 13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| <b>Jeudi</b>                 | 13 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30 |
| <b>Vendredi</b>              | 13 h 30 à 17 h                      |
| <b>Samedi</b>                | 10 h à 13 h                         |
| <b>Dimanche</b>              | FERMÉ                               |

# Spinning à moitié prix

pour les 17 ans et -



Ville de  
Senneterre

104 \$

Session régulière  
de 10 cours



VOTRE PRIX

52 \$

Inscription et horaire au  
[ville.senneterre.qc.ca](http://ville.senneterre.qc.ca)

DÈS JANVIER 2020

Demandez un essai gratuit

Offre destinée aux personnes de 17 ans et moins

## PATINAGE LIBRE

L'horaire en temps réel  
est disponible au  
[ville.senneterre.qc.ca](http://ville.senneterre.qc.ca)

L'horaire est sujet à  
changements selon les divers  
événements. Consultez-le!



Bibliothèque intermunicipale

## 2020 ABONNEMENT GRATUIT



Venez découvrir la  
sélection de livres  
et de jeux éducatifs



### Fermeture pour rénovation

À surveiller en mars 2020  
Aucun don de livre accepté  
dès maintenant et jusqu'à  
la fin des rénovations

## DU CHANGEMENT CET HIVER À LA PISCINE!

Pour la clientèle adulte et le sauvetage aquatique, la formule demeure la même, deux sessions consécutives de piscine de 10 cours chacune. **Les inscriptions pour la session d'hiver débiteront le 12 décembre 2019 dès midi.**

Pour la clientèle jeunesse, c'est-à-dire les cours Anim'Eau et les cours Récré'Eau, nous offrirons une seule session printanière de 10 semaines qui débutera en mars 2020, pour se terminer au début juin 2020. Par la suite, une session intensive, sur deux semaines, sera offerte. Les inscriptions se feront en février 2020.



**Hiver 2020**

| Lundi                             | Mardi                          | Mercredi                     | Jeudi                    | Vendredi                     | Samedi | Dimanche           |
|-----------------------------------|--------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------|--------------------|
| Aquaforme avancée<br>9 h 30       |                                |                              | Aquaforme Avancée<br>9 h |                              |        |                    |
| Aquaforme<br>10 h 30              |                                |                              | Aquaforme<br>10 h        |                              |        |                    |
| Entraînement longueurs<br>11 h 30 |                                |                              | Natation adulte<br>11 h  |                              |        |                    |
|                                   |                                |                              |                          |                              |        |                    |
|                                   |                                |                              |                          |                              |        |                    |
|                                   |                                |                              |                          |                              |        | Synchro<br>12 h 15 |
|                                   |                                | Synchro<br>16 h              |                          |                              |        | Synchro<br>13 h    |
|                                   | Synchro<br>17 h                |                              |                          |                              |        | Synchro<br>14 h    |
| Jeunes sauveteurs<br>18 h         | Entraînement<br>18 h           | Aquaforme<br>18 h            |                          |                              |        |                    |
| Aquamat<br>19 h                   | Entraînement longueurs<br>19 h | Bain libre pour tous<br>19 h |                          | Bain libre pour tous<br>19 h |        |                    |
|                                   |                                | Bain libre Adulte<br>20 h    |                          | Bain libre Adulte<br>20 h    |        |                    |

**Coût d'inscription :**

Cours pour adultes 62,00 \$  
 2<sup>e</sup> inscription 4,00 \$ de rabais

*Rabais de 5,00 \$, pour les adultes de 60 ans et plus*

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| Carte prépayée enfant (bain libre) | 20,00 \$       |
| Carte prépayée adulte (bain libre) | 43,00 \$       |
| Bain libre                         | 2,00 \$/enfant |
| Bain libre                         | 4,00 \$/adulte |
| Cours à la pièce                   | 7,00 \$        |
| Location 10 personnes et moins     | 54,00 \$       |
| Location 11 personnes et plus      | 75,00 \$       |
| Location Aquafête                  | 78,00 \$       |

**Pour information**

Isabelle Servant, 819 737-2296, poste 220, iservant@ville.senneterre.qc.ca



# Soirée de fermeture du 100<sup>e</sup>

28 DÉCEMBRE 2019

**VIENS DIRE  
BYE BYE**

**au 100<sup>e</sup> de Senneterre**

Journée familiale au Centre sportif André-Dubé de  
midi à 16 h

Soirée animée à l'École secondaire La Concorde  
de 19 h 30 à 3 h

**3 façons de vous procurer votre bracelet**

Sur le site Internet 100e-senneterre2019.ca

Au bureau du 100e

À la Papeterie Senneterre  
(prévoyez de l'argent comptant svp)

Prévente jusqu'au 15 décembre

20 \$ (13 ans et plus) 5 \$ (5 à 12 ans) Gratuit (0 à 4 ans)

25 \$ à partir du 16 décembre

Présenté par



**UNDERCOVER  
LEGENDS OF ROCK**



 **Desjardins**

VOUS AVEZ JUSQU'AU

**28 - 12 - 19**

**POUR REMETTRE VOTRE  
CAPSULE DU TEMPS AU  
BUREAU DU 100<sup>e</sup>**

C'est grâce à notre commanditaire Or, Desjardins, que vous avez  
la chance de laisser un message à la personne de votre choix. Un  
message qui traversera les 25 prochaines années à l'abri dans un  
coffre qui sera mis en terre dans la forêt du 100e.



Votre message sera mis à l'intérieur  
d'une capsule comme celle-ci.

**Le DVD du show est  
arrivé!**

Il est en vente au bureau  
du 100<sup>e</sup> et au Dépanneur  
d'la Track au coût de  
20 \$.

**Le Comité du 100e  
coupe les prix!!!**

Les vêtements et articles  
promotionnels du 100<sup>e</sup>  
sont maintenant en vente.  
Profitez de rabais allant  
jusqu'à 50 %. Argent  
comptant svp.

**Ouverture du bureau :**

Lundi-mercredi-jeudi  
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

info@100e-Senneterre2019.ca



100e-Senneterre-1919-2019



www.100e-

Bureau du 100<sup>e</sup> : 549, 10e Avenue

Téléphone : 819 737-2296, poste 220

La Bell Nouvelle, décembre 2019

## ÉVÈNEMENTS

- 11 décembre : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 13 décembre : **Vernissage des « Panaches insolites »** de Mme Line Pépin, Hôtel de ville
- 28 décembre : **Fermeture du 100e anniversaire de la Ville de Senneterre**, Centre sportif André-Dubé et École secondaire La Concorde
- 5 janvier : **Collecte de bouteilles au profit des élèves participants au voyage étudiant Europe 2021**
- 15 janvier : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 20 janvier : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 22 janvier : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 25 janvier : **Gala de boxe**, École secondaire La Concorde
- 29 janvier : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 3 février : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 5 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 6 février : **Souper spaghetti au profit des élèves participants au voyage étudiant Europe 2021**, École secondaire La Concorde
- 12 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine
- 17 février : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
- 19 février : **Bingo**, Salle Marie-Reine



BRIGADE DES INCENDIES DE SENNETERRE



**NOUS  
RECRUTONS**  
**819 856-5719**

Pour accéder à la version numérique de ce journal, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre à l'adresse [www.ville.senneterre.qc.ca](http://www.ville.senneterre.qc.ca), onglet « La Ville », rubrique « Greffe et publications » et choisir le filtre « Journal municipal ». Les différents liens Internet inscrits dans les textes y sont accessibles.



info@ville.senneterre.qc.ca

### Nos bureaux :

551, 10e Avenue

Senneterre (Québec) J0Y 2M0

Tél. : 819 737-2296



cde@ville.senneterre.qc.ca